

Thomas Bach : « Un sportif dopé ne sera jamais à l'abri »

OLYMPISME Le président du Comité olympique international assure que les contrôles antidopages frapperont au-delà des disciplines et des pays

► Le chef du mouvement olympique refuse de baisser les bras face aux tricheurs qui pourrissent le monde du sport.
► Il est convaincu que les Jeux d'hiver de Pyeongchang seront un exemple.

ENTRETIEN

En tant que sportif, Thomas Bach, 64 ans, a remporté les plus grands succès. En 1976, cet escrimeur est devenu champion olympique de fleuret, médaillé d'or par équipe pour l'Allemagne aux Jeux de Montréal. Un an plus tard, il remportait avec la même équipe les championnats du monde. Ce docteur en droit de Tauberbischofsheim sait mieux que personne ce qui se passe dans la tête d'un athlète. Et cela influence de manière décisive ses actes en tant que président actuel du Comité international olympique (CIO).

M. Bach, n'en avez-vous pas assez d'entendre parler de dopage ?

La défense des athlètes "propres" et la lutte contre le dopage sont à jamais liés au sport. Il est impossible de passer ce problème sous silence. Il est indéniablement dans la nature humaine de vouloir dans le cas de certains s'approprier des lauriers non mérités aux dépens des autres. De nos jours encore, certains volent ou escroquent malgré les lois séculaires censées les empêcher.

On le sait à présent : les contrôles a posteriori réalisés depuis les Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006 ont permis d'identifier plus de 100 sportifs dopés. Ces révélations sont à l'origine de modifications constantes dans les palmarès. Ne serait-il pas plus judicieux à l'avenir d'accompagner l'annonce des résultats de la mention : sous réserve ?

Non, pourquoi ? Les contrôles a posteriori des Jeux de Vancouver, réalisés au moyen des toutes dernières technologies, n'ont révélé qu'un test positif et ceux de Turin, aucun. Il apparaîtrait

comme un non-sens de reprocher à présent ces résultats précisément au CIO qui est un véritable pionnier en matière de contrôles a posteriori. Nous avons été la première organisation sportive à faire en sorte que les échantillons soient conservés sur une si longue période, à savoir huit ans au départ et à présent dix, pour qu'ils aient un véritable effet dissuasif. L'Agence mondiale antidopage a fait d'énormes progrès en matière de contrôles sanguins grâce aux tests intelligents. A l'approche des Jeux de Pyeongchang, le programme de contrôles mis en place avant les Jeux est plus complet que jamais auparavant.

Comment se présente-t-il concrètement ?

D'avril à fin novembre 2017, plus de 10.000 contrôles ont été réalisés sur plus de 5.500 athlètes venus de 61 pays. Cela représente une augmentation de moitié par rapport à la même période l'an dernier. L'accent est mis sur les sports à risques, sur les athlètes de haut niveau, ainsi que sur ceux venant de Russie. Près de 1.900 contrôles ont été réalisés sur les seuls athlètes russes. Viennent ensuite les athlètes allemands avec près de 1.200 contrôles. Nous ne cessons jamais de dire à quiconque envisagerait de se doper : tu ne seras jamais à l'abri ! Ni pendant la période de préparation importante d'avant les Jeux, ni pendant les compétitions, ni bien des années après.

Les Russes se plaignent non sans raison d'être les seuls à être suspectés pendant que d'autres nations continuent de se doper allégrement. La fédération d'haltérophilie a exclu neuf grandes nations des championnats du monde. Aux Etats-Unis, les contrôles sont moins fréquents qu'ici et les procédures là-bas se soldent souvent par des acquittements douteux.

Le CIO n'a confirmé que sous réserve la présence de l'haltérophilie au programme des Jeux olympiques de Paris de 2024. Pour être de la fête, cette discipline devra prendre part à un programme de lutte antidopage crédible et nettement amélioré. Les concepts correspondants ont été mis au point : reste à présent à les mettre en œuvre. La parti-

icipation des haltérophiles aux

Jeux ne sera définitivement confirmée que lorsque cette mise en œuvre ne fera plus aucun doute. Pour uniformiser les contrôles antidopage à l'échelle internationale, le CIO a fait adopter à l'Autorité de contrôle internationale une approche qui devrait permettre de réaliser des contrôles uniformément, au-delà des disciplines et des pays, et indépendamment des intérêts nationaux et des intérêts des fédérations sportives.

Grâce à ce système indépendant, nous ferons de Pyeongchang un exemple et espérons qu'autant de fédérations internationales que possible y adhéreront.

Que doit-il se passer en fait pour qu'une nation soit exclue des Jeux olympiques ?

Tout d'abord, le CIO n'est pas en mesure d'exclure une nation : seul un Comité national olympique peut le faire. Et de quoi une nation est-elle coupable ? En fin de compte, quelle que soit l'infraction, qu'il s'agisse d'un vol ou d'un dopage organisé, les coupables sont toujours des individus. Il faut alors évaluer la

responsabilité de ces individus ou organisations et en tirer les conclusions qui s'imposent. Ce serait pur populisme que de simplement dire : "Tous dehors, tout le monde s'en va". Il s'agit plutôt de se pencher sur la responsabilité de chacun et de s'intéresser aux faits. Les exigences à caractère populiste ne permettent pas de contribuer durablement à la lutte contre le dopage.

Mais que doit-il se passer pour être banni ?

Encore une fois : le CIO n'est pas en mesure d'exclure

une nation : seul un comité olympique national

peut le faire. Le moment où cette exclusion doit intervenir est une question purement hypothétique. Elle repose sur les principes philosophiques de notre droit et sur notre compréhension juridique. Et l'un des points forts de la conception juridique occidentale réside justement dans sa nature individuelle et dans la nécessité de préserver le droit de chacun. Les punitions collectives vont à l'encontre des Droits de l'homme.

Vous exigez des sportifs convaincus de dopage qu'ils rendent leurs médailles. Que se

passerait-il s'ils n'obtempèrent pas ?

Dans des cas similaires, nous avons toujours tout mis en œuvre pour récupérer les médailles des athlètes disqualifiés. Il en va de même ici et le Comité national olympique concerné est aussi sollicité. D'un autre côté, il ne s'agit pas là d'une condition préalable à la remise des médailles à leur véritable lauréat. Pas question de permettre à un athlète convaincu de dopage de retarder encore la distinction du vainqueur honnête.

Mais, concrètement, que comprenez-vous faire si un athlète refuse de rendre sa médaille ou prétend ne plus l'avoir ?

Nous en appelons dans ce cas à notre service juridique. En collaboration avec la Commission des athlètes, je m'efforce en premier lieu de trouver des manières dignes, que les athlètes appellent généralement de leurs vœux, de réattribuer ces médailles.

Par exemple, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver qui commenceront le 9 février à Pyeongchang ?

C'est une possibilité que nous envisageons. Cela ne sera cependant possible que si, d'ici-là, toutes les procédures sont arrivées à leur terme et que tous les délais de recours sont parvenus à échéance.

Jeux olympiques d'hiver de

2026 : malgré vos efforts de réforme, par le biais de l'Agenda 2020, encore aucune ville ne s'est portée candidate. Au lieu

de cela, la population de différentes villes vote systématiquement contre l'organisation des Jeux. Qu'en pensez-vous ?

Partout dans le monde, la fascination exercée par les Jeux olympiques est intacte. Pour ne vous citer que quelques faits : la moitié de la population mondiale a suivi les Jeux olympiques de Rio. Plus de 20 nouvelles disciplines sportives ont posé leur candidature pour être inscrites au programme des Jeux de Tokyo. Nous avons conclu des contrats avec l'économie et la télévision jusqu'en 2032. Nous avons de nouveaux sponsors. Pour 2024 et 2028, nous avons pour sites deux villes extraordinaires de deux

grandes nations olympiques. Nous avons donné naissance à la chaîne olympique : après un an d'exploitation, elle a enregistré plus d'un milliard de vues sur les réseaux sociaux. Tous ces points sont passés sous silence par certains médias. Il est vrai que le processus de formation d'opinion politique s'est transformé, en particulier dans certains pays européens et que cela a aussi une incidence sur les Jeux olympiques. Il est vrai également que, dans le cadre de notre procédure de candidature réformée, toute une série de destinations classiques pour les sports d'hiver en Europe, en Asie et en Amérique ont fait part de leur intérêt pour l'organisation

des Jeux olympiques d'hiver 2026.

Mais où en est-on actuellement avec les Jeux d'hiver 2026 ? Ou lorgnez-vous aussi vers une double attribution pour 2026 et 2030 ?

Pour l'instant, nous sommes en discussion avec des villes intéressées sur trois continents. En effet, dans le cadre de notre procédure réformée, aucune candidature officielle n'est encore nécessaire à cette date. Mais le CIO soutient les sites intéressés dans la constitution de leur éventuelle candidature. L'un ou l'autre a fait savoir qu'une candidature pour 2030 était aussi envisageable. La nouvelle procédure

n'a pas pour objectif d'attirer autant de candidats que possible, qui finiront forcément ensuite par être déçus, mais de trouver le meilleur hôte possible. Avec la nouvelle procédure, nous bénéficions de beaucoup plus de flexibilité et de possibilités, au départ en accord avec les candidats potentiels, pour restreindre autant que possible le spectre des villes intéressées avant même la phase critique de la candidature.

Tout se passe donc pour le mieux au sein du CIO ?

Je ne fais là que citer les faits. A chacun ensuite de se faire son propre avis. ■

Propos recueillis par

GUNNAR MEINHARDT (DIE WELT)

« Pour les JO d'hiver 2026, nous sommes en discussion avec des villes intéressées sur trois continents »